



## **BREVET PROFESSIONNEL**

### **PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENT**

#### ⇒ **Objectif de la formation**

L'objectif est de former des ouvriers hautement qualifiés capables d'exécuter toutes les activités du domaine de la peinture et des revêtements (sols et murs) qui se déroulent pour 77 % dans le cadre de travaux d'entretien et d'amélioration de l'habitat.

Ces activités s'orientent selon 3 axes :

✓ **Axe 1 : Les activités à caractère esthétique ou décoratif**

Ces activités ont pris une importance croissante ces dernières années. Elles concernent l'utilisation de la couleur (terminologie, reproduction, harmonie...),

- > la reconnaissance des styles,
- > l'organisation des volumes (matières, reliefs...),
- > l'application des produits (recherche de tons, effets décoratifs, imitations...),
- > la pose des revêtements (motifs, reliefs, couleurs...),
- > le conseil au client.

✓ **Axe 2 : Les activités à caractère technique**

Ces activités sont en relation avec l'amélioration de l'habitat (acoustique, thermique, étanchéité...) et avec l'évolution des technologies des matériaux et produits. Elles concernent :

- > les contraintes liées à l'environnement (bruit, froid, humidité...),
- > les procédés d'applications des produits et matériaux,
- > le respect des normes et avis techniques.

✓ **Axe 3 : Les activités à caractère organisationnel**

Ces activités sont en relation avec la petite taille des chantiers et avec la clientèle de particuliers (48%) et nécessitent une organisation rationnelle du poste de travail. Elles concernent :

- > l'approvisionnement du chantier,
- > le stockage des matériaux,
- > le respect des règles d'hygiène et de sécurité et d'environnement,
- > la gestion de l'occupation des locaux,
- > la satisfaction du besoin du client.

**Le titulaire du Brevet Professionnel Peintre Applicateur de revêtement** est amené à exercer ses activités au niveau du compagnon professionnel. Il réalise les travaux de préparation des supports, il applique les produits et pose les revêtements muraux et de sols. Ces connaissances de l'utilisation des couleurs, des styles et des formes lui permettent de réaliser des travaux simples de décoration à l'aide des produits et revêtement. Elles lui permettront aussi de pouvoir conseiller le client. Il peut effectuer également certains travaux d'aménagement.

Son intervention se fait à partir de directives pouvant impliquer la lecture de dossiers, l'exploitation d'un projet décoratif et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Il est autonome sur un petit chantier et participe à l'organisation sur un chantier plus important. Il peut être amené à animer une petite équipe et assurer la formation des jeunes. Il est responsable de son travail, il prépare la réception des travaux, effectue les contrôles et signale les anomalies constatées. Il valorise l'image des hommes, du métier et de l'entreprise.



## ⇒ Organisation de la formation

*Durée de la formation :*

- ✓ Cas général : 2 années de formation

*Alternance :*

- ✓ 27 semaines au Centre de Formation sur les deux ans : 13 semaines la 1<sup>ère</sup> année et 14 semaines la 2<sup>ème</sup> année

## ⇒ Conditions d'admission

L'accès à ce BP par la voie de l'apprentissage est **ouvert aux jeunes titulaires d'un CAP Peintre Applicateur de Revêtement.**

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par l'étude de la demande par BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

## ⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

- ✓ **Formation Générale :**  
Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées.
- ✓ **Formation Professionnelle :**  
Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires.
- ✓ **Utilisation des Moyens d'Autoformation :**  
Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

## ⇒ Les poursuites possibles

Le titulaire d'un BP Peintre Applicateur de revêtements peut poursuivre sa formation par une Mention Complémentaire Décoration en 1 an à BTP CFA Vendée.

Après une expérience professionnelle, voire la formation continue, le titulaire du Brevet Professionnel pourra accéder à des postes d'encadrement ou encore créer sa propre entreprise.

